



Saint-Sauveur, le 5 mai 2020

Madame, Monsieur,

Le Premier Ministre dans son allocution télévisée nous a annoncé le début de la période de déconfinement pour le 11 mai.

A ce jour, je n'ai aucune directive officielle émanant de l'Etat sur les conditions de ce déconfinement, et je suis comme vous à l'écoute des médias avec des annonces parfois contradictoires.

A l'évidence, le déconfinement devient nécessaire afin d'éviter l'écroulement de l'économie et de l'emploi.

Cependant, cette période doit être menée progressivement et avec prudence afin que le nombre d'infections et d'hospitalisations liées au coronavirus continuent à baisser.

Il est nécessaire de ne pas relâcher nos efforts lors de cette nouvelle phase en continuant à appliquer les gestes barrières et en portant un masque.

Les masques

- Un groupe de couturières bénévoles, avec l'aide d'agents communaux et d'élus s'est constitué pour fabriquer des masques pour Saint-Sauveur.

Ils seront distribués très rapidement aux personnes de plus de 65 ans.

- D'autre part, le Département de la Gironde a engagé une commande de deux millions de masques grand public pour en doter gratuitement l'ensemble de la population girondine.

Afin de préparer cette distribution qui devrait intervenir deuxième quinzaine de mai, je vous demande de compléter le coupon réponse de « réservation » et de nous le transmettre par les moyens proposés.

L'école

Nous travaillons avec l'équipe enseignante sur sa réouverture tout en respectant le protocole sanitaire qui repose sur cinq principes généraux :

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des élèves
- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériel
- l'information, la communication et la formation

L'exigence d'un nettoyage approfondi tout au long de la journée pose problème.

Pour sécuriser sanitaire les enfants et l'ensemble du personnel, il est nécessaire de fermer la garderie et le restaurant scolaire afin d'affecter les agents au nettoyage des locaux, plusieurs fois par jour.

C'est évidemment une décision difficile à prendre qui pénalisera sans doute quelques familles, mais l'essentiel sera préservé : le retour des enfants en classe !

Quelques infos diverses :

- le **nouveau conseil municipal** n'est toujours pas installé faute de pouvoir se réunir. La réunion d'installation aura lieu courant juin.

- **le secrétariat de la mairie** : durant la 1^{ère} phase de déconfinement, il continuera à rester fermé au public. Néanmoins, nous assurons la continuité du service public par téléphone, mail ou sur RDV suivant l'urgence du dossier.
- **les déchèteries** : certaines vont réouvrir dès le 5 mai comme Saint-Laurent-Médoc (uniquement pour les déchets verts jusqu'au 9 mai). Celle de Cissac-Médoc reste fermée au moins jusqu'à fin mai.
- **nos commerces** (salon de coiffure, garagiste, traiteur, supérette ...) reprendront leurs activités normales dès le 11 mai, en respectant scrupuleusement les mesures de distanciations sociales, à l'exception du Bar qui doit rester fermé.
- **la salle-polyvalente, la bibliothèque, le stade** : resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.
- **les rassemblements** sur la voie publique et privée, ne pourront pas excéder dix personnes.

Soyez assurés, que les services administratifs, les élus et moi-même sommes au travail afin de répondre à vos sollicitations par téléphone ou par mail.

Je continuerai à vous tenir régulièrement informés des dispositifs d'aides et de solidarité, comme des nouvelles mesures que je serai amené à prendre dans l'intérêt de tous afin de préserver collectivement notre santé et retrouver au plus vite le cours normal de nos vies.

Continuez à rester prudents même si les règles de déconfinement nous laissent un peu plus de liberté.

Cordialement,

Serge Raynaud,
Maire de Saint-Sauveur



Un grand merci à tous les bénévoles pour cet engagement volontaire au service de la population